



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 14

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le
 ID : 069-216900043-20250408-D202514-DE

Séance du mardi 8 avril 2025 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : jeudi 3 avril 2025

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 13

Président de séance : Norddine GUEDAMI

Secrétaire élu : Franck DUMOULIN

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Stéphanie GUERIN à Marie PAILLONCY

Membres absents : Nicolas HIRSCH

OBJET : Affectation du solde de la section de fonctionnement 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'exposé en séance présentant les résultats du compte financier unique du budget principal qui peuvent être synthétisés ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	864 157,82	494 370,00	1 358 527,82
	Recettes réalisées (1)	B	82 568,60	566 767,42	649 336,02
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	922 900,00	930 799,29	1 853 699,29
	Dépenses réalisées (1)	E	138 393,13	515 570,48	653 963,61
	Restes à réaliser	F	85 110,19	0,00	85 110,19
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-55 824,53	51 196,94	-4 627,59
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	58 742,18	436 429,20	495 171,47
Solde (Investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G + H	2 917,65	487 626,23	490 543,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-85 110,19	0,00	-85 110,19
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	-85 192,54	487 626,23	402 433,69

Considérant le résultat cumulé de la section d'investissement et les restes à réaliser 2024 qui conduit à un besoin de financement de 85 192,54 € pour l'année 2025 ;

Considérant l'excédent cumulé de la section de fonctionnement qui s'élève à 487 626,23 € ;

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal,

- 1) **DECIDE** d'affecter 85 192,54 euros au financement de la section d'investissement via le compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
- 2) **DECIDE** d'affecter 402 433,69 euros au compte R002 de la section de fonctionnement
- 3) **CHARGE** monsieur le secrétaire général de mairie de l'exécution de la présente délibération

Après en avoir délibéré : **A l'unanimité**

Fait et délibéré à Alix le : 8 avril 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mis en ligne sur le site de la Commune d'Alix le :

Le secrétaire de séance,



M. Franck DUMOULIN



Le président de séance,



Norddine GUEDAMI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai